

C.P. Avignon – Le Pontet
90 rue Panisset
CS 70017 Le Pontet
84275 Vedène cedex

PIECES A JOINDRE

A	2 photos d'identité récentes identiques, format identité, tête nue	X
B	Photocopies de toutes les pages du livret de famille des parents ou autres (afin de prouver le lien de parenté)	X
C	Photocopie recto verso de la carte d'identité indiquée au verso (CNI, passeport, permis de conduire, titre de séjour...)	X
D	Un certificat de vie maritale pour les concubins ou une attestation d'enregistrement au Pacte Civil de Solidarité	X
E	Un justificatif de domicile récent (1). Pour les enfants vivant sous le toit des parents, ces derniers établissent une attestation d'hébergement. (1) photocopie de quittance de loyer, de facture EDF-GDF ou de téléphone	X
F	A l'exception des membres directs de la famille (parents, grands-parents, frères, sœurs, épouse, concubine déclarée, enfants, oncles, tantes directs) l'octroi du permis de visite sera subordonné aux résultats de l'examen du bulletin n°2 du casier judiciaire et le cas échéant à une enquête de moralité auprès de la Préfecture. Un délai est à prévoir.	X

Pour les enfants mineurs, attestation manuscrite des parents (mère + père si pas la personne détenue) autorisant l'enfant à pénétrer dans le centre pénitentiaire.

*Pour adresser un courrier à un détenu
Et éviter tout retard dans la distribution du courrier
Inscrivez :*



*NOM-PRENOM-N° ECROU
Le bâtiment (CD-MA1 ou 2 – mineur – isolé ...) + n° cellule
C.P. Avignon – Le Pontet
90 rue Panisset
CS 70017 Le Pontet
84275 Vedène cedex*